

# LE PUY-SAINT-MARTINOIS

OCTOBRE 2024 / NUMERO 99



## L'EDITORIAL DU MAIRE

**Anthony CELERIEN**

Bilan très positif de l'été qui se termine. Les évènements se sont multipliés, pour tous les publics : théâtre et spectacles vivants, cinéma en plein air, musique classique ou moderne, fêtes populaires, guinguettes, concours de pétanque, marché estival. Quelle satisfaction quand des gens d'ailleurs me parlent de Puy-Saint-Martin : « Il s'en passe des choses chez vous !! », « Ah, tiens, j'étais à Puy-Saint-Martin la semaine dernière ! » ou bien « Comment peut-il y avoir tant d'évènements dans un si petit village ? ». La réponse est simple : un milieu associatif dense, un soutien infaillible de la municipalité avec une politique culturelle et événementielle affirmée, et des Puy-Saint-Martinois toujours au rendez-vous, devant ou derrière les rideaux ! Plus de 400 personnes ont assisté au festival Adèle Clément, 700 à 800 personnes aux Guinguettes de l'Agglo, plus de 400 au concert des Légendes du Rock, plus de 1000 à la grande finale de pétanque... Puy-Saint-Martin, village au bout du territoire, ne deviendrait-il pas par moment le centre du monde ? Pardonnez mes remarques arbitraires... C'est ce territoire aussi, porte d'entrée de la Provence, entre Rhône et montagnes, entre villes et champs, ce bassin de vie dynamique qui donne à notre village toute sa

place. Les 27 communes de Montélimar Agglomération ont commencé un travail primordial qui devra définir l'avenir de notre territoire, la vision que nous portons sur notre cadre de vie présent et futur, en répondant à une question pas si évidente : comment souhaitons-nous vivre ici en 2040 ? C'est à travers un document, le PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat) que devront être définies les orientations en matière d'aménagement, d'environnement, d'économie et d'agriculture, de mobilité, de santé, d'équipements culturels et sportifs, de tout ce qui va régir notre vie locale et notre manière d'occuper l'espace. Il est important de savoir d'où nous venons, où nous souhaitons aller, pour enfin connaître par où nous devons passer. Chacun d'entre vous peut prendre part à ce projet ambitieux en consultant l'avancée du dossier ou en enrichissant le registre présent au secrétariat de Mairie. Vos élus municipaux sont déjà investis à travers les réunions, conférences ou ateliers en cours afin d'alimenter les services de l'agglomération en charge de cette mission. C'est un travail complexe, sur un temps long (toujours trop) qui devra aboutir à une approbation en fin d'année 2027.

Pour terminer, voici donc votre 99<sup>ème</sup> numéro du Puy-Saint-Martinois, encore une fois très complet. A l'heure où tout doit être épuré et simple, c'est un choix assumé de vous proposer un journal municipal qui se lit, et dans lequel chacun peut aller y piocher les informations et sujets qui y sont développés.

Bonne lecture à toutes et à tous.

## DANS CE NUMERO

KALEIDOSCOPE .....	2
INFOS GENERALES.....	4
LES ELUS VOUS INFORMENT .....	7
PLEINS FEUX SUR LA VIE ASSOCIATIVE .....	11
DES TALENTS A LA UNE .....	17
INFOS PRATIQUES.....	19
AGENDA.....	20

Directeur de Rédaction : Anthony Célérien

Comité de Rédaction : Irène Maurin, Barbara Breheret, Claude Costechareyre, Xavier Du Garreau, Céline Brachet

Conception : Anne-Marie Cahart

Impression : Veziant (Crest)



Jazz au village



Théâtre du Fenouillet



Ludobus



Mirandolina



Garage  
Chapouan  
**90 ANS**  
CITROËN



Les Guinguettes de l'Agglo

Conviviale Pétanque



Les Légendes du Rock



Apéritif et pique-nique



No Folk

Les Afronautes



## Gendarmerie

Dans le cadre du projet national de création de 200 brigades de Gendarmerie, et après la parution du décret officiel, une caserne va être construite sur la commune des Tourrettes. Cette création entraîne un redécoupage territorial ainsi qu'une réorganisation des unités existantes.

Par conséquent, à partir du 1 septembre 2024, la commune de Puy-Saint-Martin dépendra de la compétence de la Communauté de Brigades des Tourrettes au lieu de celle de La Bégude de Mazenc.

En cas d'intervention et de dépôt de plainte, il faudra se rendre dans cette unité. Toutefois, dans les premières semaines de cette mise en place, l'accueil des personnes se fera à la Gendarmerie de Marsanne, qui sera ouverte tous les jours (les après-midis dans un premier temps).



## Du cuivre à la fibre

Entrons dans une nouvelle ère



Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes). Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites.

### Préparez-vous des maintenant à la fermeture du réseau cuivre pour éviter une coupure de vos services internet et de téléphonie fixe au plus tard le 31 janvier 2027

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement est achevé sur notre commune. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe.

### Qui est concerné ?

Vous êtes toujours connecté à un réseau télécom cuivre, vous êtes concerné, que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise et que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

Si tous ces services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture<sup>1</sup>.

### Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre<sup>2</sup>. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

(1) En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le ou les opérateurs de vos services de télécommunications fixes

(2) Ou autre solution alternative.



### Micro-Folie

Du 9 au 14 septembre 2024, Puy-Saint-Martin a accueilli « une itinérance micro-folie » Un succès incontestable puisque la fréquentation globale fait état d'une fréquentation de 345 personnes sur la semaine, répartie entre 174 enfants scolarisés entre Roynac et Puy-Saint-Martin et 171 personnes lors des séances « tout public »

Merci à tous d'avoir assuré le succès de cette première édition.

Merci à Montélimar Agglo d'avoir contribué au financement de l'opération et merci à l'association STIMULI pour son engagement dans la réussite de cette opération.



### Message de nos amis les chiens à leur maître ou maîtresse

*Comme nous aimerions rester le « meilleur ami de l'homme », nous prions nos maîtres et maîtresses, soucieux de notre bien-être, de ne pas nous laisser faire nos besoins n'importe où et en particulier sur l'espace public. Nous les invitons à se munir de sacs adaptés que l'on trouve facilement, et à des prix très modiques, afin de ne pas encombrer nos rues et lieux publics de nos déjections, et en particulier le Parc Adèle Clément, lieu de balade et de jeux pour nos enfants. Vous avez su nous dresser ; nous voudrions vous responsabiliser !*

#### Rappel à la loi

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe dont le montant s'élève à 135 €

*Article R632-1 du Code Pénal*



## Mon Accompagnateur Rénov' : info département

Mon Accompagnateur Rénov' est un partenaire de confiance qui guide les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique. Pour garantir le succès de leur démarche, il est impératif que les ménages fassent appel à Mon Accompagnateur Rénov' pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' Parcours accompagné.

Il offre un accompagnement complet aux particuliers tout au long de leur parcours de travaux, en fournissant un soutien technique, administratif, financier et social. Seuls les professionnels éligibles et agréés par l'Anah, ou ses délégations, peuvent agir en tant que Mon Accompagnateur Rénov'.

### Le rôle de Mon Accompagnateur Rénov'

[Mon Accompagnateur Rénov'](#) assure un accompagnement adapté et personnalisé des ménages afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de leurs travaux de rénovation énergétique.

Il fournit des services de base obligatoires et peut également proposer des services facultatifs ou renforcés, notamment dans les cas d'insalubrité, de perte d'autonomie ou de précarité énergétique.

## ETAT CIVIL (JUILLET à OCTOBRE)



2 naissances

Olivia VIDALENC

née le 04 mai 2024

Olivia RAVEL

née le 09 septembre 2024



2 mariages

28 juin 2024

Anaïs CABANNES et Laurent HUGO

21 septembre 2024

Audrey DÉGUILHEN et Nicolas ORTHOLA

NB / Seuls figurent les noms des personnes ne s'étant pas opposées à une publication dans la presse

## Accueil des nouveaux Puy-Saint-Martinois

Par Claude COSTECHAREYRE

C'est une bien agréable tradition qui veut que le premier dimanche de septembre, nous accueillons les nouveaux Puy-Saint-Martinois. Depuis septembre 2023, environ 30 familles ont élu domicile au village, grâce en particulier au lotissement « Le Sud » ce qui nous permet de frôler les 1000 habitants.

Un moment convivial qui a été aussi l'occasion pour les associations présentes de se présenter, d'inciter les nouveaux venus à les rejoindre, profiter des activités proposées et renforcer le bénévolat essentiel au dynamisme de ces dernières. Accueillis par le Maire et son équipe, ils se sont vu remettre de la documentation sur le village et un petit cadeau.

Le traditionnel « Municipot » a conclu cette séquence et a ouvert les appétits pour tous ceux qui ont participé au traditionnel repas citoyen, moins nombreux que l'an passé, mais toujours motivés à partager une recette et goûter un bon vin.

Un petit rappel pour les habitants du Lotissement le Sud : vos numéros de rue vous attendent à l'accueil de la Mairie.

Bienvenue donc à nos nouveaux Puy-Saint-Martinois.



## La rentrée 2024 !

Par Irène MAURIN



C'est avec joie que l'équipe enseignante a accueilli les élèves et leurs parents dans la cour de l'école ce 2 septembre 2024 sous le soleil et autour de café et jus de fruit.

Cette année **les 45 élèves** qui ont fait leur rentrée se répartissent ainsi : 12 élèves en petite section, 15 en moyenne section, 10 en grande section et 8 en CP.

Tous ces élèves se retrouvent dans 2 classes :

- La classe de Julie Buisson et de Audrey Vantrimpont, toutes les deux à temps partiel avec 12 élèves en petite section et 10 en moyenne section.
  - La classe de Benoit Castille le directeur de l'école et enseignant avec 5 élèves en moyenne section, 10 en grande section et 8 en CP.
- Caroline FERT AEVS accompagne en priorité un enfant de moyenne section et un enfant de grande section.

- Les 2 ATSEMs, Corinne Noyer et Evelyne Gros sont toujours présentes à l'école en soutien aux enseignants. Il est à noter que Monsieur Jean Philippe MALAQUIN est le nouvel Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Montélimar. Par ailleurs, les effectifs de Roynac sont pratiquement identiques à ceux de Puy-Saint-Martin. 46 élèves sont répartis dans 2 classes, celle de Céline Exbrayat qui a en charge des CE1 et CE2 et celle de Didier Breyton le directeur et enseignant avec les CM1 et CM2.

Les effectifs sont encore en hausse cette année. **Le RPI compte 91 élèves** contre 89 à la rentrée 2023 et 74 en septembre 2022

Belle année scolaire à toutes et tous !

La municipalité en collaboration avec l'équipe enseignante, veillera à son bon déroulement !



## Projet éolien : un nouveau pacte d'actionnaire favorable pour Puy-Saint-Martin

Par Anthony CELERIEN



**Le projet d'implantation de 3 éoliennes porté par la société OursEole est actuellement en cours d'instruction auprès des services de l'Etat.**

**Dans l'été, un nouveau pacte d'actionnaire a été discuté et négocié entre les différentes parties et ouvre à Puy-Saint-Martin des possibilités financières intéressantes.**

En mars, le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité acter l'arrêt du financement de projets éoliens par la région. A travers le fonds d'investissement OSER ENR, la région prenait part au financement du projet porté par la société OursEole, et détenait 36.9% des parts sociales.

Les parts sociales de la société OursEole se décomposaient comme suit :

• Société BELLANE ENERGIE	52.6%
• OSER ENR (fond régional)	36.9%
• V2D (Communauté de Communes du Val de Drôme -CCVD)	7.9%
• PSM	2.6%

Le fonds OSER ENR a donc souhaité céder ses parts suite à la demande politique du Président de Région. OursEole SAS a donc proposé de racheter les actions détenues par OSER ENR à hauteur des apports de ce dernier, soit 143 840€ (apports depuis 2019 qui ont financé les études).

Suite à ce retrait et après négociations avec la région, il a été convenu que la SAS OursEole rachète l'ensemble des parts de OSER avec paiement de 25% (soit 35 960€) maintenant, et le solde (soit 75%) 1 an après la mise en service du parc éolien. C'est la société BELLANE qui financera ces 35 960€, aucune mise de fonds pour la commune de Puy-Saint-Martin.

En conséquence de ce rachat de parts, le pacte d'actionnaires a été rediscuté et mis à jour :

- Si le projet ne se fait pas : la commune de Puy-Saint-Martin aura perdu ses 500€ de mise de départ de 2019 et c'est tout.
- Si le projet sort de terre : à la levée de fonds pour la construction, Puy-Saint-Martin pourra (ou pas) investir 108 143€ et ainsi monter à 17.5%. C'est un tarif préférentiel correspondant pratiquement à du prix courant.

Si Puy-Saint-Martin ne peut pas ou ne veut pas monter en capital, le pacte d'actionnaires prévoit la possibilité de transmettre cette faculté d'achat préférentiel à une commune proche du projet ou une collectivité territoriale dont Puy-Saint-Martin ou la CCVD est membre.

**- En phase développement du projet :**

La société BELLANE détient une large majorité, mais le pacte d'actionnaires stipule :

- que la société BELLANE ne peut vendre que 25% sans droit de regard des autres actionnaires.
- que 33% sont réservés à un droit d'acquisition de PSM ou CCVD (les actionnaires publics) au prix préférentiel bas

(à 928€/action soit 81153.6€ pour 33%).

- que les autres 25% peuvent être vendus au prix du marché, avec un droit d'acquisition prioritaire à PSM et CCVD.
- que le vendeur ne peut céder ses parts qu'à une PME française, ou à une commune ou organisme public située dans un rayon de 10 kms des éoliennes du projet.

**- En phase construction et exploitation du parc :**

- C'est au moment de la levée de fonds pour la construction que Puy-Saint-Martin pourra monter à 17.5% du capital pour 108 143€ investis.
- La CCVD pourra monter également à 17.5%.
- BELLANE reviendra alors à 50%.
- les 15% restants : le pacte d'actionnaires négocié engage les associés à créer dans les 5 ans suivant la mise en service du parc éolien un organisme d'intérêt général (fondation, association loi 1901 ou équivalent) qui aura pour vocation de financer et promouvoir des projets sur le territoire d'impact d'OursEole dans les domaines de l'éducation, l'action sociale, l'efficacité et la sobriété énergétique, le développement des énergies renouvelables, la culture et tout projet de développement local à basse empreinte carbone/écologique et de protection de la biodiversité (liste non définitive et non exhaustive). A sa création, l'organisme sera doté d'un budget d'au moins 80 000 euros. Cet organisme est désigné pour l'instant par le terme « FONDATION OURSEOLE ».

Au sein de cette fondation, la société Bellane, Puy-Saint-Martin et la CCVD disposeront chacun d'une voix pour les prises de décision.

Pour la suite, si et seulement si le projet est autorisé, la commune devra donc se positionner sur sa montée en capital.

Néanmoins, quelques chiffres issus de ces nouveaux statuts et de l'avenant au pacte d'associés négociés cet été sont intéressants :

- Si la commune de Puy-Saint-Martin n'investit rien et reste à ses 2.6% du capital :  
Revenus fiscaux : 47 750€/an  
Revenus des dividendes : 27 987€/an  
Total annuel : 75 737€/an
- Si la commune de Puy-Saint-Martin investit 108 143€ au moment de la levée de fonds pour la construction, et détient alors 17.5% du capital :  
Revenus fiscaux : 47750€/an  
Revenus des dividendes : 190649€/an  
Total annuel : 238399€/an.

Les élus ont naturellement conscience que le projet OursEole ne se résume pas seulement à du revenu financier, ce n'est pas un leitmotiv pour la commune de Puy-Saint-Martin. Néanmoins c'est un dossier que la municipalité doit traiter dans sa globalité, en prenant en considération les impacts négatifs et positifs, pour le bien du plus grand nombre des administrés Puy-Saint-Martinois.

**Pour conclure, il est à noter qu'en l'état des mises à jour des statuts et pacte d'actionnaires, OursEole est un des rares projets économiques dans lequel les collectivités et organisations non lucratives pourront détenir 50% du capital à prix coutant, avec une prise de risque lors du développement soutenue très majoritairement par le partenaire privé.**

**Ces dernières semaines de négociation, de discussions, se concluent par ces modifications de statuts et de pacte d'actionnaires : l'équipe municipale est satisfaite des avancées rendues possibles, et des choix qui seront proposés à la commune de Puy-Saint-Martin si le projet voit le jour.**

**Je me réjouis notamment des conditions financières négociées, dans lesquelles la commune n'a clairement rien à perdre et possiblement tout à gagner.**

**Tout ceci ne présage en rien des conclusions de l'instruction en cours par les services de l'Etat, la question est encore posée de savoir si le projet sera autorisé.**

## ERRATUM

Dans le numéro 98 du Puy-Saint-Martinois de juillet 2024 et dans le cadre de la présentation des associations de Puy-Saint-Martin, nous avons malencontreusement oublié d'intégrer l'association « Cheminant par les crêtes ». Nous tenons à renouveler nos excuses aux membres de cette association et à vous la présenter succinctement comme cela a été le cas pour les autres.

### **Cheminant par les crêtes**

Monique GILES & Benoit DESLANDES  
*cheminantparlescresetes@gmail.com*  
 07 81 69 90 09

Mettre en valeur le patrimoine architectural, naturel, culturel et paysager et sauvegarder l'identité de cet environnement et en particulier la préservation de la beauté et de la continuité des chemins de promenade et de randonnée.



## L'association de gymnastique de Puy-Saint-Martin a repris ses cours de gym tonique !

L'association vous propose 2 cours de fitness rythmés, structurés complets : le lundi de 19h à 20h et le mercredi de 18h30 à 19h30.



**Vous voulez garder la forme ? tonifier votre corps (abdos, bras, fessiers, cardio) Venez nous rejoindre : cours adaptés à tous les niveaux et tous les âges, dans la bonne humeur !**



Les cours sont animés par Christine THOLLET ; ils ont lieu en plein air dans la cour de l'école ou dans la Salle des Fêtes (par temps de pluie et hiver). Prévoir un tapis pour les exercices au sol.

Renseignements :

Corinne NOYER, présidente 06 82 05 31 34

Christine THOLLET, professeur 06 77 34 50 53

## Les sorties du Club Cyclo de Puy-Saint-Martin

Le CCPSM a organisé en 2024 de nombreuses sorties ouvertes à tous :

La fête du vélo à Puy le samedi 4 mai qui a remporté un succès inespéré pour cette 1<sup>ère</sup> édition.

Les 6 sorties pré-accueil organisées en avril, mai et juin ont permis à de nombreuses personnes de découvrir le cyclotourisme et le club.

La Cyclo Découverte®, le samedi 15 juin autour des villages perchés n'a pas eu la participation attendue : mauvaise communication ou date inappropriée ?

La semaine cyclo du dimanche 7 au vendredi 12 juillet voit toujours autant de monde de toute la France (sans oublier les Luxembourgeois) venir découvrir ce bout de la Drôme.

Une cinquantaine de cyclistes a participé tout au long de la semaine.

Le club était présent pour le forum des associations le 1<sup>er</sup> septembre.

Les « Balcons de la Valdaine » le samedi 14 septembre avec 3 circuits (famille env. 40 kms, 70 kms et le brevet 100 kms). Pas encore effectué lors de mise sous presse de l'article.

L'année n'est pas finie. Restent à venir :

La randonnée "spécifique féminines" le samedi 5 octobre avec la visite du musée de la soie à Taulignan.

Sans oublier les mercuriales (sorties du mercredi) et les saturnales le samedi.





## Le Comité des Fêtes à pied d'œuvre pendant l'été 2024

Encore une belle réussite pour l'organisation des festivités 2024 :

- Le bal du 13 juillet a fait place comble avec un DJ qui a su enflammer la piste de danse après un repas servi à plus de 230 convives.
- L'implication des membres du Comité des Fêtes, en tenant la buvette le jeudi 29 août dès le début de l'après-midi pour l'évènement Conviviale Pétanque a été remarquable.



- Concernant la Vogue du dernier week-end d'août, les festivités ont débuté par les aubades avec un casse-croûte partagé, la participation de la Pena Del Fuego et la complicité de nos restaurateurs.

Un grand merci aux généreux donateurs qui ont rempli la cagnotte du Comité des Fêtes ! Un petit coup de pouce qui nous permet de faire perdurer cette tradition.

A la tombée de la nuit, une retraite aux flambeaux très prisée par les enfants était organisée par le Conseil Municipal des Jeunes. Une très belle initiative !

Des parties de pétanque qui s'enchaînent, un repas Godivogue qui affiche complet, une buvette qui ne désemplie pas ont couronné de succès ce week-end qui marque la fin des vacances.



## Les rendez-vous avec Libertalia

Four communal et associatif

Depuis la création de Libertalia en 2019, l'Association avait à cœur de construire un four communal dans le parc Adèle Clément. Après plusieurs rencontres avec la Mairie qui a tout de suite soutenu notre projet, le partenariat a permis que celui-ci voit le jour. La Mairie a commencé les travaux de terrassement et fait réaliser la dalle et l'abri en mai 2024 puis financé l'achat du four en kit. Libertalia a pris le relais pour construire l'assise du four, réaliser son isolation et le crépi du four et de l'assise. Le four est opérationnel, nous avons réalisé la première flambée. Il ne reste plus qu'à monter des plans de travail et un évier pour les volontaires de l'Association et pour la Mairie à faire installer l'électricité. Nous espérons finaliser la totalité du projet et pouvoir nous donner rendez-vous autour du four un dimanche par mois dans l'automne. Si vous passez dans le parc, n'hésitez pas à venir voir l'avancement des travaux.

### Donn'fringues

Nous vous donnons rendez-vous pour le Donn'fringues annuel le dimanche 27 octobre dans les préfabriqués de 10h à 18h. Les vêtements que vous déposez sont à apporter le matin entre 10 et 13h. Même si vous n'avez pas de vêtements à donner, venez vous habiller gratuitement et faire un geste écologique.

### Donn'jouets

N'oublions pas les enfants avec le Donn'jouets qui aura lieu le dimanche 24 novembre de 10h à 18h à la Salle des fêtes. Les jouets sont à déposer de 10h à 13h.





## Festival Adèle Clément : une édition haute en couleurs !

420 ! Ils étaient 420 mélomanes à assister aux concerts de violoncelle proposés par l'association Adèle Clément. Peut-être moins qu'espéré, mais plus que l'année passée !

Ce succès s'explique par plusieurs facteurs : la virtuosité d'Astrig Siranossian, la dextérité de son guitariste, Emmanuel Rossefelder et la créativité du jeune sextuor Unicelli.

Mais pas que ! Pour cette seconde édition, l'association a beaucoup misé sur la publicité : par voie de presse (*La Tribune*, *Le Dauphiné Libéré*, le magazine *Regard*) mais aussi via les réseaux sociaux (*Facebook*, *Instagram*). Une vidéo a fait plus de 43 000 vues et ce, grâce à Sarah Hurlacher en charge du community management.

La balade musicale intitulée « Sur les pas d'Adèle » a elle-aussi été plébiscitée. Mais il faisait chaud ! Très chaud ! Une idée à retenir sans aucun doute mais à adapter.

Evidemment, rien n'aurait été possible sans l'engagement des partenaires publics (la municipalité de Puy-Saint-Martin, le Conseil départemental de la Drôme) et privés (notamment les commerçants du village) et sans la collaboration des autres associations (PSMi, l'AAR et Archives et Patrimoine).

Enfin, un grand merci aux bénévoles qui ont opéré en cuisine, à la buvette ou à la logistique. Préparer et servir les repas, installer puis ranger plus de 400 chaises, monter et démonter trois barnums, ce n'est pas de tout repos !

Astrig Siranossian, la directrice artistique du Festival est déjà en train de cogiter sur la troisième édition. Nous avons interrogé Alice Mayoud, la présidente de l'association Festival Adèle Clément à ce sujet mais CHUT, c'est encore un secret !



## Bilans et projets pour PSMi

### Marché estival 2024 :

Une nouvelle saison vient de s'écouler pour le marché estival. Il a su proposer chaque lundi, de fin juin à fin août, une palette variée de nouveaux exposants... à côté de quelques anciens qui nous ont fait le plaisir de leur fidélité.

Les jeux olympiques et autres manifestations sportives ont parfois été une rude concurrence, mais, aidés en cela par les différents groupes de musiciens, nous avons gardé le cap et beaucoup de visiteurs, de Puy-Saint-Martin et d'ailleurs, ont répondu présent.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en 2025.

### Cinéma :

Très beau succès pour l'écran mobile et ses projections, en extérieur au mois de juillet, mais à l'intérieur en août, le ciel de Puy-Saint-Martin s'étant paré de nuages noirs et grondants.

Et c'est ainsi que la salle des fêtes a atteint son quota maximal pour la projection du film « Un p'tit truc en plus » lors de laquelle les spectateurs sont venus très nombreux.

Souhaitons que le succès soit aussi vif pour le film à venir :



### Mardi 05 novembre 20h30 : Le roman de Jim (2024)

Comédie dramatique de Arnaud Larrieu, Jean-Marie Larrieu. Avec Karim Leklou, Laetitia Dosch, Sara Giraudeau

Aymeric retrouve Florence, une ancienne collègue de travail, au hasard d'une soirée à Saint-Claude dans le Haut-Jura. Elle est enceinte de six mois et célibataire. Quand Jim naît, Aymeric est là. Ils passent de belles années ensemble, jusqu'au jour où Christophe, le père naturel de Jim, débarque... Ça pourrait être le début d'un mélo, c'est aussi le début d'une odyssée de la paternité.



### Foire aux Fleurs et Jardins 2025

Inscrivez d'ores et déjà dans vos agendas que la 42<sup>ème</sup> édition de cette Foire aura lieu comme chaque année le 3<sup>ème</sup> dimanche d'avril et coïncidera avec le dimanche de Pâques.

C'est sous ces heureux auspices que nous ferons en sorte de vous offrir une journée les plus agréables possible.



## Appel à bénévoles

## Être bénévole fait du bien

Si l'idée d'apporter un instant de bien-être à une personne isolée vous séduit,

Si vous avez des idées pour améliorer le quotidien de ces personnes,

Ou encore, si vous avez des compétences ou des expériences permettant d'optimiser le fonctionnement d'une association telle que **Vieillir au Village**,

Rejoignez notre  
équipe motivée !

Contact : 04 75 90 14 85 ou  
vieillirauvillage@gmail.com



Association à but non lucratif pour le maintien des personnes âgées à domicile.  
5 place de la Mairie 26450 PUY-SAINT-MARTIN - [www.vieillirauvillage.fr](http://www.vieillirauvillage.fr)

## Qi Gong

Le Qi Gong est une pratique de santé qui vise à renforcer l'énergie vitale, à calmer l'esprit et optimiser les différentes fonctions de l'organisme, voire de « récupérer les fonctions qui commencent à faiblir », selon le Docteur Yves Réquena.

Il est bénéfique à tout âge, mais s'avère d'une grande efficacité pour ralentir les risques liés au vieillissement (immunité ; articulations ; équilibre ; mémoire et concentration, vue, ouïe, etc...)

Le Qi Gong sur chaise apporte les mêmes bienfaits que le Qi Gong debout, tout en permettant à des personnes âgées, ou fatiguées, ou à mobilité réduite, de pratiquer les exercices confortablement.

Il a en outre l'avantage de faciliter les apprentissages pour les débutants. Il rend plus facile la concentration sur la respiration, la conscience de l'axe et du centrage, le relâchement.

Pour plus d'information, contacter Mme Mireille GILES au 06 83 01 62 99



Cheminant par  
les Crêtes

## Le planteur de chênes.

Cheminant par les crêtes et les bois de Puy-Saint-Martin vous avez peut-être un jour ramassé une petite plume bleu vif, c'est une plume de geai. Ce magnifique oiseau commun de nos forêts, de la famille des corvidés, d'une envergure de 54 à 58 cm, arbore un plumage chamois roux avec les ailes blanches et noires et de très jolies plumes bleues zébrées de noir. Ses moustaches noires sont bien visibles et ses ailes paraissent très arrondies. En vol, on peut apercevoir son croupion blanc. Il peut vivre environ 18 ans et on le rencontre en toute saison. Relativement timide vis-à-vis de l'homme, on entend le Geai plus qu'on ne le voit.

Le Geai des chênes est la sentinelle de la forêt. Doté d'une très bonne vue et d'une excellente ouïe il avertit par un « Shreik » rauque les autres espèces de la présence d'un intrus sur son domaine. L'écureuil, alors mis en alerte, aura vite fait de se mettre à l'abri. Il sait aussi imiter le cri d'autres espèces comme le miaulement de la Buse variable. Il ne supporte pas les pies et si l'une d'elles entre dans la forêt il la fait fuir à grand bruit.

Monogame, il niche par couples territoriaux qui se partagent la forêt, les couples dominants prennent la meilleure part. Il peut arriver que l'on observe le Geai des chênes dans une posture curieuse, assis sur sa queue et les ailes étendues devant lui : c'est parce qu'il est en train de prendre un bain de fourmis. Pour se défendre les fourmis envahissent son plumage et l'humectent d'acide formique. Cette pratique permet de tuer les parasites ou tout au moins de les déranger suffisamment pour qu'ils deviennent plus accessibles lorsque l'oiseau procède au lissage de ses plumes.

Le Geai des chênes n'est pas une espèce protégée. C'est une espèce chassable qui peut être considérée dans certains départements comme « espèce susceptible d'occasionner des dégâts (ESOD) » et à ce titre, un Geai peut être prélevé en toute saison. La nourriture qu'il préfère ce sont les glands ... du chêne, mais il est omnivore et on lui reproche de se servir dans les cultures. Il lui arrive



aussi de piller les nids de petits oiseaux, principalement lorsque son habitat est fragmenté (coupes rases, défrichement...).

Le Geai des chênes est aussi le jardinier de la forêt. Il possède sous son bec une petite poche dans laquelle il est capable de transporter 6 à 9 glands qu'il dissimule à l'automne un peu partout, sous la mousse ou la litière de feuilles mortes, afin de constituer des réserves de nourriture pour l'hiver. On estime qu'un geai dissimule environ 4600 glands par an. Son incroyable mémoire et la parfaite connaissance de son territoire lui permettent de retrouver ses provisions même sous la neige et ceux qui ne sont pas consommés deviennent au printemps de nouveaux chênes, contribuant activement à la régénération naturelle des forêts. Le Geai est le premier planteur d'arbres de France !

Il faudrait chaque année rémunérer des centaines de personnes pour faire ce travail de plantation indispensable à nos forêts. Alors, le geai des chênes, utile ou nuisible ?

En chemin, il est facile de repérer et d'identifier les plumes noir et bleu du Geai. On peut les ramasser et les ajouter à notre muséum personnel à côté de noyaux de cerises ou de noisettes mangés, de cônes de pin épluchés et autres trouvailles. Sans nuire à la nature.

Et pour en savoir plus, consulter sur Internet l'article : « Geai des chênes – LPO » et sa fiche médiation, dont ce texte s'est largement inspiré.



## Fête de la Médiathèque : une première édition réussie !

Merci à tous les petits et grands qui ont participé à la fête ce samedi 29 septembre !  
Vous avez pu...



... sculpter du papier pour créer un univers poétique



...plier des livres



...écouter des lectures



...réaliser des œuvres en origami



...vous initier à la calligraphie



...enrichir votre bibliothèque



...découvrir la bibliothèque numérique



...écouter Badjole et son accordéon

Merci à tous les bénévoles qui ont permis la réalisation de cette manifestation.

## Le Centre d'Ogotai : un autre regard sur l'équitation et le handicap

Par Claude COSTECHAREYRE

C'est l'impossibilité d'accueillir une personne porteuse d'un handicap moteur, dans le centre équestre où elle travaillait, qui a conduit Calixta KOUFFACHE, fondatrice du centre d'Ogotai, à Puy-Saint-Martin, à décider qu'un jour elle ferait de l'équitation pour tous.



En 2015, elle s'installe à la lisière du village, se forme aux différents types de handicap, puis aux techniques de l'équitation adaptée. C'est le brevet de médiation par l'animal qui lui permet aujourd'hui de proposer des séances d'équithérapie, une thérapie alternative non médicamenteuse avec comme médiateur l'animal. Chaque semaine, Violette, jeune puy-saint-martinoise a rendez-vous avec son cheval et c'est le lien qui s'installe entre elle et l'animal qui lui donne envie de progresser, sous le regard expert et bienveillant de Calixta. En prenant soin de l'animal, Violette se sociabilise, retrouve l'envie de faire, de prendre soin d'elle, de se reconnaître comme une personne et non à travers son handicap, d'y trouver une valorisation, une gratification, voire une restauration de l'image de soi. Pour d'autres formes de handicap, par exemple le fait de passer par le cheval favorise la mobilité, fait fonctionner le bassin comme quand on marche, comme si on avait des jambes. Les vertus de l'équithérapie ne sont plus à démontrer : « 30 mn de cheval vaut 4 heures de kiné ! »

De nombreux établissements spécialisés font appel au Centre d'Ogotai, dans l'accompagnement au traitement du handicap physique, mental et psychologique.

Calixta se souvient que la première rencontre entre l'animal et Violette, (qui ne parle pas et s'exprime parfois de manière un peu compulsive), fut empreinte d'émotion, de peur et de rejet. Il a fallu 3 séances pour qu'elle s'intéresse au cheval, qu'elle puisse le monter. Aujourd'hui, elle poursuit sa progression en apprenant le

droite/gauche pour se repérer dans l'espace et il n'est que de voir son sourire, la proximité qu'elle a avec l'animal, pour mesurer ce que représentent ces moments privilégiés, ce qu'ils révèlent de capacités et compétences trop souvent masquées par le handicap.

Pour la famille, elle est d'abord la petite dernière de la fratrie et ce qui importe, c'est que Violette ait du temps pour elle, pour vivre des choses qui lui appartiennent et en milieu « dit ordinaire ». Sa présence, une demi-journée par semaine à l'école du village, est aussi une manière de lui donner sa place et de nous aider à dépasser nos préjugés et parfois nos craintes face au handicap.

Merci donc à Calixta, car à l'écouter, c'est plus qu'un métier qu'elle exerce, c'est un véritable engagement qui l'anime lorsqu'elle accueille des personnes en situation de handicap, mais aussi des enfants fracassés par la vie, où qu'elle accompagne des malades du cancer dans le long chemin de la rémission.



## Le miracle d'Orphée

Par Claude COSTECHAREYRE

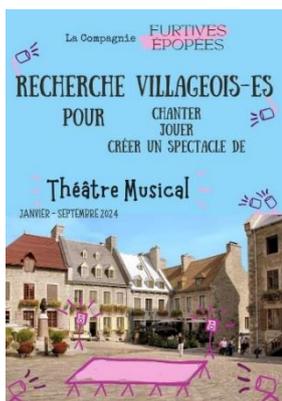
« Créer un spectacle de Théâtre musical dans une forme qui réunisse des habitant(es) dont ce n'est pas le métier, des comédien(ne)s professionnel(le)s et les plonger dans un contexte de création artistique avec l'exigence la plus professionnelle ! »

C'est le pari fou de la Compagnie « Furtives épopées », basée à La Répara-Auriples, et de son directeur artistique Samuel GIEZEK, de mettre en scène « Orphée et au-delà » inspirée du mythe grec d'Orphée et Eurydice, une pièce spécialement réécrite pour ce projet, pour un chœur composé de 30 habitant(e)s sans expérience particulière et « cimentée » par 3 professionnels. « La mythologie grecque est un sujet inépuisable et l'histoire d'Orphée et d'Eurydice nous dit la force de la musique, de la poésie pour changer les choses, refuser ce qui peut paraître inéluctable, faire le deuil de ce qui ne peut être changé, découvrir ce qu'il y a de pluriel en chacun de nous, et bien d'autres choses que nous avons explorées tout au long des 10 mois de travail et de répétitions ».

Une véritable alchimie est née de la rencontre. « C'est assez indescriptible, ce qui s'est passé, quelque chose de très fort qui s'est cristallisé dans un moment exceptionnel qui a fait grandir tout le monde : ceux dont c'est le métier et qui ont vu le théâtre autrement dans cette manière de le pratiquer, avec ceux qui ont découvert cette chose particulière que de monter sur scène, raconter une histoire, se donner à voir. Tout est bouleversant dans ce qui est insoupçonné et qui se révèle. On se découvre des capacités d'agir qu'on n'aurait pas envisagées.

Si vous en parlez aux participants, ils vous diront qu'ils se sont dépassés, ont partagé des moments qu'ils n'auraient jamais pensé vivre, lorsque 6 mois auparavant, ils se sont retrouvés dans une salle pour se dire qu'ils allaient monter un spectacle ensemble, « Tout était à faire. On partait de zéro et arriver à cette cohésion-là, telle qu'on l'a ressentie à la fin du spectacle, mesurer la force de ce que l'on a vécu, de ce qui a relié la troupe ! Il n'y a peut-être que ce type de projet qui produise ça ». Pour Samuel, en ces temps troublés, c'est aussi cela « faire Cité », « faire du commun », retrouver le sens de l'agir, du vivre ensemble, de l'attention à l'autre. Pour lui, le théâtre est un acte politique, au sens noble, comme peuvent l'être d'autres formes d'engagement.

C'est un peu tout cela qu'a voulu souligner la standing ovation qui a salué la fin du spectacle, ce niveau de



professionnalisme entre jeu théâtral, chant choral et musique, cette prouesse artistique, cet engagement collectif et la jubilation qui se lisait sur les visages des comédiens.



Louise MUNKA, comédienne chanteuse professionnelle, Natalie CROISET, sculptrice, peintre et comédienne et Danielle PERRIN, comédienne, toutes Puy-Saint-Martinoises, en étaient.



Elles racontent...

Pour Natalie, c'est une formidable énergie, un mouvement de groupe, comme dans un orchestre symphonique où ce qui jaillit est bien plus fort que ce que chacun donne.

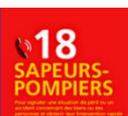
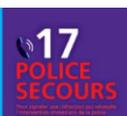
Pour Danielle, c'est la considération et le respect, l'attention que Samuel a eus, à égalité d'importance dans la place que chacun(e) a pris dans la mise en scène. C'est une richesse incroyable d'avoir fait appel à des habitants, d'origine, d'âge et de milieu aussi hétérogènes, pour aboutir à un travail aussi élaboré.

Pour Louise, qui incarne le personnage d'Orphée, c'est ce chœur puissant et léger qui porte le spectacle et donne l'intensité aux émotions et à l'humour partagés avec les spectateurs.

On le devine, au-delà du spectacle, c'est l'aventure humaine, faite de rencontres, de partage et de dépassement de soi, qui ont permis cette alchimie, une forme de symbiose, si souvent évoquées dans les propos des uns et des autres.

Il y aurait tant à dire encore, mais c'est ce que j'ai voulu partager avec vous, tant cette expérience, avec cet homme-là, m'apparaît comme une métaphore de ce que devrait être nos sociétés où l'empathie, la considération de l'autre devrait l'emporter sur la défiance et le dénigrement.

<b>Mairie de Puy-Saint-Martin</b>	1 place de la Mairie Lundi, mardi et jeudi : 9h00-12h30 Fermeture le mercredi Vendredi : 9h00-12h30, et 14h00-16h00	Tél. 04 75 90 16 70 <a href="mailto:accueil@puysaintmartin.fr">accueil@puysaintmartin.fr</a> 07 87 15 16 13 (pour urgences hors heures d'ouverture de la mairie) <b>Site internet de la commune :</b> <a href="https://puysaintmartin.fr">https://puysaintmartin.fr</a>
<b>Agence postale communale</b>	Maison des Lettres Mardi : 9h00-12h00 Mercredi : 9h00-12h00 et 15h00-17h00 Jeudi 9h00-12h00 Vendredi : 9h00-12h00 et 16h00-18h00 Samedi : 9h00-12h00	Tél. 04 75 01 00 72  Levée du courrier : Lundi au vendredi : 12h00 Samedi : 11h30
<b>Médiathèque Municipale</b>	Maison des Lettres Mardi, mercredi et jeudi : 9h00-12h00 et 15h00-17h00* Vendredi : 9h00-12h00 et 16h00-18h00 Samedi : 9h00-12h00	Tél. 04 75 90 28 08 <a href="mailto:bibliopuy@gmail.com">bibliopuy@gmail.com</a>  Fermé les mardis et jeudis après-midi pendant les vacances scolaires
<b>Ecole</b>	4, Grande Rue	Tél. 04 75 90 15 35
<b>CCAS permanence</b>	Sur rendez-vous à la mairie	04 75 90 16 70 <a href="mailto:irene.maurin@puysaintmartin.fr">irene.maurin@puysaintmartin.fr</a>
<b>Cantine municipale</b>	8, Rue du 11 Novembre 1918	Tél. 04 75 90 28 84 <a href="mailto:cantinescolaire.rpi@gmail.com">cantinescolaire.rpi@gmail.com</a>
<b>Périscolaire</b>	Accueil périscolaire pour les enfants scolarisés sur Puy-Saint-Martin. 12h10-13h40 et 16h10-18h20	Tél. 06 82 94 11 93 <a href="mailto:andrea.borel@montelimar-agglo.fr">andrea.borel@montelimar-agglo.fr</a>
<b>Assistant(e) social(e)</b>	33 avenue d'Espoulette, Montélimar	Tél. 04 26 79 10 40
<b>Conciliateur de Justice</b>	Mardi après-midi à Puy-Saint-Martin sur RV (intervention gratuite)	Tél. 06 64 95 70 28 <a href="mailto:didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr">didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr</a>
<b>Cabinet d'infirmiers</b>	7 rue du 19 mars 1962	Tél. 04 75 98 92 18
<b>Ostéopathe</b>	Marianne Duligner Chemin des Mourrats	Tél. 04 75 04 89 76
<b>Kinésithérapeute</b>	Grégoire Cottin 100 Chemin de St Jean	Tél. 04 75 01 73 38
<b>Thérapie manuelle, psychothérapie corporelle</b>	Thierry Tournet	Tél. 06 13 38 79 05
<b>Pharmacie Centrale de la Valdaine</b>	Route de Montélimar 26450 Cléon d'Andran	Tél. 04 75 90 12 02 <a href="https://www.pharmaciecentralevaldaine.fr/">https://www.pharmaciecentralevaldaine.fr/</a>
<b>Brigade de Gendarmerie</b>	Route d'Aleyrac 26160 La Bégude-de-Mazenc	Tél. 04 75 46 22 06 <a href="mailto:cob.dieulefit@gendarmerie.interieur.gouv.fr">cob.dieulefit@gendarmerie.interieur.gouv.fr</a>
<b>Centre d'Incendie et de Secours de la Valdaine</b>	1940 av de Fourège (route de Cléon) 26160 Saint-Gervais-sur-Roubion	Tél. 04 75 91 89 82



## 2024

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Titre</i>	<i>Organisateur</i>	<i>Lieu</i>
<i>Samedi 19 octobre</i>	8h30-12h00	Opération brioches	CCAS / Adapei	Parking Gamm Vert Puy-Saint-Martin
<i>Mardi 22 octobre</i>	15h00	Ciné goûter	Médiathèque	Médiathèque
<i>Jeudi 24 octobre</i>		Projection film « L'usage du monde »	Libertalia	Salle des fêtes
<i>Dimanche 27 octobre</i>	Journée	Donn'fringues	Libertalia	Salle des fêtes
<i>Mardi 05 novembre</i>	20h30	Cinéma	PSM initiatives	Salle des fêtes
<i>Mercredi 13 novembre</i>	9h30	Bébés lecteurs	Médiathèque	Médiathèque
<i>Jeudi 14 novembre</i>	14h00	Assemblée générale du Cyclo Club	Cyclo Club	Préfabriqués
<i>Vendredi 15 novembre</i>	20h00	Théâtre : « Une nuit particulière » suivi d'un débat	Commune	Salle des fêtes
<i>Samedi 16 novembre</i>	9h30	Bébés lecteurs	Médiathèque	Médiathèque
<i>Jeudi 21 novembre</i>	18h30	Conseil Municipal	Commune	Salle des fêtes
<i>Dimanche 24 novembre</i>	Journée	Donn'jouets	Libertalia	Salle des fêtes
<i>Vendredi 6 décembre</i>	18h00	Animation « Oreilles curieuses – Les Trente Glorieuses »	Agglo Montélimar	Médiathèque
<i>Samedi 14 décembre</i>	12h00	Repas des aînés	Commune	Salle des fêtes
<i>Mardi 17 décembre</i>	18h00	Spectacle Ecole de musique	Ecole de musique	Salle des fêtes
<i>Jeudi 19 décembre</i>	18h30	Conseil Municipal	Commune	Salle des fêtes
<i>Mardi 07 janvier</i>	20h30	Cinéma	PSM initiatives	Salle des fêtes
<i>Samedi 11 janvier</i>	11h00	Vœux de la municipalité	Commune	Salle des fêtes
<i>Jeudi 16 janvier</i>	18h30	Conseil Municipal	Commune	Salle des fêtes